

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2022

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE LA MATANIE

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelme, tenue le lundi 6 juin 2022 à 19h, à la salle du conseil municipal, au 138, rue Principale, Saint-Adelme.

SONT PRÉSENTS

Mme la mairesse
MM. les conseillers

Josée Marquis
Raphaël Helgerson-Gendron
Yanik Levasseur

Mme les conseillères

Cynthia D'Astous
Isabelle Truchon
Johanne Thibault

SONT ABSENTS

Jean-Luc Bérubé

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Mme la directrice générale et greffière-trésorière

Anick Hudon

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme la mairesse Josée Marquis ouvre la séance 19h et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

RÉSOLUTION #2022-99

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE, les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Johanne Thibault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour:

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal;
4. Présentation des comptes;
5. Engagement de crédit (dépenses);
6. Service de nivelage de chemins municipaux-travaux de voirie;
7. Résolution autorisant la signature de la mairesse pour le protocole d'entente dans le cadre du programme d'infrastructure municipalité amie des aînés ;
8. Mandater Madame Anick Hudon directrice générale et greffière/trésorière pour la signature de l'entente 9-1-1 PG;
9. Engagement de Monsieur Bruno Bernier;
10. Résolution pour la sécurité des quatre chemins;
11. Début du chemin de la mer-assurer la sécurité;
12. Reprendre le chemin du 5^e rang au 7^e rang;
13. Pavagex;
14. Faire évaluer le camion charrue et le souffleur;
15. Prêt ponctuel de radar pédagogique;
16. Lettre à Madame Danielle Côté;
17. Publicité pour les gros rebuts et la cueillette supplémentaire de matières résiduelles;
18. Vente d'un JCB modèle 214S année 1997 à la Ferme Céline Inc. à 9 100\$ incluant les taxes;
19. Mandater la mairesse pour la vente pour non-paiement des taxes;
20. Bonification du réseau cellulaire;
21. Engager un employé pour aider à ramasser les gros rebuts;

22. Mandater la FQM Monsieur Marc Lussier, ingénieur pour faire une évaluation des travaux de pavage dans le 6^e rang Est;
23. Vacances à Madame Anick Hudon directrice générale et greffière/trésorière il manquait une semaine à insérer dans l'agenda 20 au 24 juin;
24. La séance du conseil du lundi 1^{er} août est reportée au lundi 8 août;
25. Période de questions;
26. Fermeture de la séance

RÉSOLUTION #2022-100

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2022

La directrice générale et greffière-trésorière Anick Hudon dépose le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022 et demande simultanément dispense de lecture, les membres du conseil municipal en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance.

Il est proposé par Madame Cynthia D'Astous, et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-102

APPROBATION DES COMPTES À PAYER, DES CHÈQUES ET DES SALAIRES ÉMIS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME

Il est proposé par Madame Isabelle Truchon et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adelme approuve la liste des comptes à payer au montant de cent six mille quatre cent quatre-vingt-cinq et quinze cents (106 485.15\$) et les salaires payés au montant de six mille deux cent cinquante-trois et sept cents (6 253.07\$).

QUE ces dépenses sont imputées au fonds d'administration de la Municipalité de Saint-Adelme, représentant un grand total de cent douze mille sept cent trente-huit et vingt-deux (112 738.22\$).

QUE ces documents font partie intégrante du présent procès-verbal comme s'ils sont ici au long reproduits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée, Anick Hudon, DMA, directrice générale et greffière-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

RÉSOLUTION #2022-103

SERVICE DE NIVELAGE DE CHEMINS MUNICIPAUX-TRAVAUX DE VOIRIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux (2) soumissions;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Matane est au taux horaire de 184.40\$/heure;

CONSIDÉRANT QUE Jasmin & Régis Imbeault sont au taux horaire de 175\$/heure;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur de prendre Jasmin & Régis Imbeault pour le nivelage des chemins au taux de 175\$/heure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-104

RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DE LA MAIRESSE POUR LE PROTOCOLE D'ENTENTE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Il est proposé par Madame Cynthia D'Astous d'autoriser Madame Josée Marquis, mairesse de Saint-Adelme à signer le protocole d'entente dans le cadre du programme d'infrastructure municipalité amie des aînés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-105

MANDATER MADAME ANICK HUDON DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE/TRÉSORIÈRE POUR LA SIGNATURE DE L'ENTENTE 9-1-1 PG

Il est proposé par Monsieur Raphaël Helgerson-Gendron de mandater Madame Anick Hudon, directrice générale et greffière/trésorière à signer l'entente 9-1-1 PG.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-106

ENGAGEMENT DE MONSIEUR BRUNO BERNIER

Il est proposé par Monsieur Raphaël Helgerson-Gendron d'engager comme employé à temps complet Monsieur Bruno Bernier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-107

RÉSOLUTION POUR LA SÉCURITÉ DES QUATRE CHEMINS

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de mettre des mesures, afin de faire de la prévention en sécurité routière aux quatre chemins de la jonction route de Saint-Adelme, rang des Bouffard et rang 2 Normand;

CONSIDÉRANT QU'il serait requis d'insérer dans votre plan de mesure de sécurité routière de faire l'installation d'une lumière clignotante jaune;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Isabelle Truchon d'envoyer une copie de cette résolution au ministère des Transports Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-108

DÉBUT DU CHEMIN DE LA MER-ASSURER LA SÉCURITÉ

Il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur de demander au ministère des Transports d'installer des brise-vents durant l'hiver qui débute à partir de la 132 Est en prenant la route de Saint-Adelme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-109

REPRENDRE LE CHEMIN DU 5^E RANG AU 7^E RANG

CONSIDÉRANT QUE après la révision cadastrale;

CONSIDÉRANT QUE la route du 5^e au 7^e Rang est vraiment un ancien chemin de colonisation;

CONSIDÉRANT QUE en vertu de l'article 51 de la Loi sur la Voirie, comme la Municipalité de Saint-Adelme entretenait cette route en 1993, elle aurait dû être inscrite au nom de cette municipalité au cadastre du Québec.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Johanne Thibault de faire la demande auprès Énergie et Ressources naturelles Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-110

PAVAGEX

CONSIDÉRANT QUE l'employé municipal, Monsieur Bruno Bernier est seul à effectuer les travaux pour remplir les trous avec l'asphalte froid;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Raphaël Helgerson-Gendron de prendre la compagnie Pavagex.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-111

FAIRE ÉVALUER LE CAMION CHARRUE ET LE SOUFFLEUR

CONSIDÉRANT QU'il est requis de faire la vérification mécanique du 10 roues Sterling 2006 et du souffleur Vohl 1989 et l'équipement à neige pour le 10 roues;

Vérification mécanique chez Centre du camion J.L. Inc pour le camion 10 roues Sterling 2006;

Vérification mécanique chez RPM Tech. Inc. pour le souffleur Vohl 1989;

Vérification mécanique de l'équipement à neige chez Les Produits Métalliques A.T.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2022-112

PRÊT PONCTUELLE DE RADAR PÉDAGOGIQUE

Il est proposé par Madame Isabelle Truchon de demander au ministère des Transports Québec un prêt pour leur radar pédagogique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2022-113

LETTRE À MADAME DANIELLE CÔTÉ

CONSIDÉRANT QU'après la réforme cadastrale;

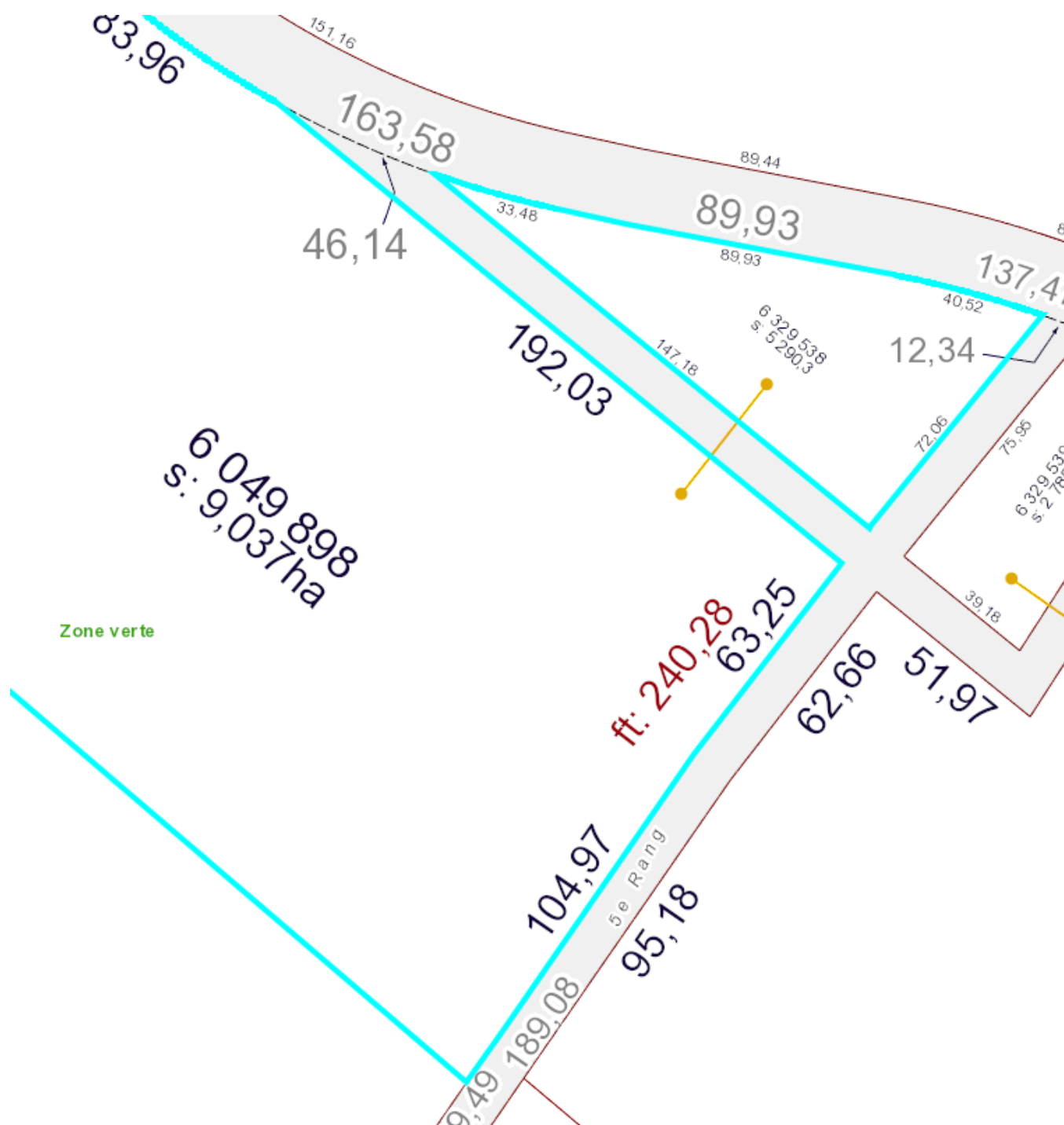
CONSIDÉRANT QU'il y a un chemin municipal de colonisation qui sépare le terrain à Monsieur Réginald Bernier soit le lot rénové 6 049 898 et le lot rénové 6 329 538;

CONSIDÉRANT QUE Madame Danielle Côté la conjointe à Monsieur Réginald Bernier a fait une demande verbale à la Municipalité pour que celle-ci lui donne ce chemin de colonisation qui sépare le terrain;

CONSIDÉRANT QUE la Société d'Exploitation des Ressources des Monts n'est pas intéressée à avoir ce chemin, car le chemin de colonisation passe également sur leur terrain;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Cynthia D'Astous d'aviser par écrit que la Municipalité ne payera pas les frais d'arpentage et de notaire pour donner le chemin à Monsieur Réginald Bernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2022-114

PUBLICITÉ POUR LES GROS REBUTS ET LA CUEILLETTE SUPPLÉMENTAIRE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il est proposé par Madame Johanne Thibault de faire une circulaire à toutes les adresses pour informer la population de la cueillette des gros rebuts et la cueillette supplémentaire des matières résiduelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2022-115

VENTE D'UN JCB MODÈLE 214S ANNÉE 1997 À LA FERME CÉLINOISE INC. À 9 100\$ INCLUANT LES TAXES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adelme a reçu sept (7) offres d'achat;

CONSIDÉRANT QUE la plus haute offre d'achat est la Ferme Céline Inc. au montant de 9 100\$ incluant les taxes et incluant l'engagement à aller le chercher au 154, rue Delage à Rivière-du-Loup;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Raphaël Helgerson-Gendron de vendre au plus offrant soit à la Ferme Céline Inc. au montant de 9 100\$ incluant les taxes.

La Municipalité de Saint-Adelme mandate Madame la directrice générale et greffière/trésorière, Anick Hudon à faire le transfert (vente) auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec d'un JCB-214S-1997.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2022-116

MANDATER LA MAIRESSE POUR LA VENTE POUR NON-PAIEMENT DES TAXES

Il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur de donner le mandat à Madame Josée Marquis pour représenter la Municipalité pour la vente pour non-paiement des taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2022-117

BONIFICATION DU RÉSEAU CELLULAIRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adelme a un réseau cellulaire faible;

CONSIDÉRANT QUE Telus propose à ses clients des appareils de Picocellule (amplificateur de réseau cellulaire) à ses clients;

CONSIDÉRANT QUE Telus est en mesure d'offrir jusqu'à 5 Picocellules par adresse, sans frais par un processus de responsabilités partagées;

CONSIDÉRANT QU'après vérification auprès d'eux, les appareils sont gratuits pour les clients en contrepartie l'évaluation de l'admissibilité (force de l'internet et localisation) et l'installation doit se faire localement;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Matanie pourrait réaliser l'évaluation et l'installation auprès des municipalités intéressées;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur de communiquer avec July-Anne Bouffard, chargé de projet à la vitalisation des communautés pour signifier l'intérêt de la Municipalité de Saint-Adelme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2022-118

ENGAGER UN EMPLOYÉ POUR AIDER À RAMASSER LES GROS REBUTS

Il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur d'engager Monsieur Stephen Beaupré pour aider à ramasser les gros rebuts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2022-119

MANDATER LA FQM MONSIEUR MARC LUSSIER POUR FAIRE UNE ÉVALUATION DES TRAVAUX DE PAVAGE DANS LE 6^E RANG EST

Il est proposé par Monsieur Raphaël Helgerson-Gendron de mandater la FQM Monsieur Marc Lussier pour faire une évaluation des travaux de pavage dans le 6^e Rang Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2022-120

VACANCES MADAME ANICK HUDON DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE/TRÉSORIÈRE IL MANQUAIT UNE SEMAINE À INSÉRER DANS L'AGENDA 20 AU 24 JUIN

Il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur d'autoriser la vacance à Madame Anick Hudon directrice générale et greffière/trésorière qui manquait à insérer dans l'agenda soit du 20 au 24 juin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2022-121

LA SÉANCE DU CONSEIL DU LUNDI 1^{ER} AOÛT EST REPORTÉE AU LUNDI 8 AOÛT

CONSIDÉRANT QUE en raison des vacances de la construction, le Conseil municipal tiendra sa séance ordinaire le lundi 8 août à 19 heures au lieu du lundi 1^{er} août 2022;

CONSIDÉRANT QUE le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 soit modifié de la façon suivante :

La séance ordinaire fixée au lundi 1^{er} août est repoussée au lundi 8 août 2022;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Cynthia D'Astous de repousser au lundi 8 août.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

RÉSOLUTION #2022-122

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Johanne Thibault, et résolu :

DE lever la séance ordinaire du 6 juin 2022, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 20h02.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Josée Marquis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Josée Marquis, mairesse

*Anick Hudon, DMA
Directrice générale
et greffière-trésorière*